

Liste des explosifs S. G. P. reconnus au 30 juin 1933 (Annexe à l'arrêté ministériel du 29 juin 1933).
 Lijst der, op 30 Juni 1933, erkende springstoffen S.G.P. (Bijlage aan het ministerieel besluit van 29 Juni 1933).

FABRICANTS	DÉNOMINATION	Sels d'ammonium Ammoniakzout.			Sels de sodium Natriumzouten			Sels de potas. Potaschzouten			Aluminium	Nitroglycérine	Binitrotoluol	Trinitrotoluol	Naphthaline	Charbon de bois Houtskool	Noir de fumée Roet	Nitro-Cellulose	Cellulose	Fardes de bois Fijnhoutzaagsel
		Nitrate	Overchloride	Chlorure	Nitrate	Chlorure	Oxalate	Nitrate	Overchloride	Nitrate										
Sabulite Beige, à (te) Monstier-s/Sambre	Sabulite Bbis	51		24	10				15											
Société de et à (Vennootschap van en te) Arendonck	Flammivore IV.	58,5		22					12	1								6,5		
Société de et à (Vennootschap van en te) Arendonck	Flammivore Vbis	59		22					11	1								0,1	0,05	4,85
Poudreries Réunies de Belgique, à Brux. (te Brussel)	Matagnite V.	63		22					10									0,1		
Poudreries Réunies de Belgique, à Brux. (te Brussel)	Nitrobaelenite SGP.	50	6	16	9				10											9
Poudreries Réunies de Belgique, à Brux. (te Brussel)	Nitrobaelenite III.	58		22					11	1									8	
Fabr. Nation. de Produits Chimiques et d'Explosifs à Bruxelles (te Brussel)	Alkalite II	56		25					6,5	0,5										4
S. A. Poudrerie de Carnelle à (te) Charleat	Forcillite S.G.P.	52		22	10				12											
Soc. An. Explosifs Yonckites à (te) Jambes	Triamite 129 S.G.P.	52,5	5	24					4,2											
Soc. an. des Explosifs de et à (te) Havre.	Centralite R. II ou Coopallite T.	62		18		6			14,3											
Poudr. Royales de Wette- ren, Cooppal et C°, Brux. (te Brussel).	Nitrocoopallite S.G.P.	56,5		24					10,5	1									8	
S. A. Belge des Explosifs Favier, à (te) Moignelee.	Favier S.G.P. n° 6	53		24	10															2

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1933)

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET
DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1933)

Administration Centrale.

- MM. LEBACQZ, J., Directeur général, à Bruxelles;
RAVEN, G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;
VERBOUWE, O., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles.
ANCIAUX, H., Ingénieur principal, à Bruxelles;
BANNEUX, J., sous-directeur, à Bruxelles.

Service des explosifs.

- MM. LEVARLET, H., Ingénieur en Chef-Directeur, Inspecteur principal, à Bruxelles;
VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur principal, Inspecteur, à Bruxelles;
HUBERTY, J., Inspecteur, à Bruxelles.

Service géologique.

- MM. RENIER, Arm., Ingénieur en Chef-Directeur, Chef du Service à Bruxelles;
HALET, Fr., géologue principal, à Bruxelles;
CORIN, Fr., Ingénieur des Mines, géologue, Bruxelles;
GROSJEAN, A., Ingénieur des Mines, géologue, Woluwe-Saint-Lambert.

Institut National des Mines.

- MM. BREYRE, Ad., Ingénieur en Chef-Directeur, à Pâturages;
FRIPIAT, J., Ingénieur principal des Mines, à Pâturages.

INSPECTION GENERALE DES MINES

- M. FIRKET, V., Inspecteur Général, à Liège.

1^{er} ARRONDISSEMENT.

- MM. NIEDERAU, Ch., Ingénieur en chef, Directeur, à Mons;
SOTTIAUX, G., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing ; Boussu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) ; Celles ; Dour ; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng) ; Péruwelz ; Quevaucamps, Templeuve et Tournai ; et les communes de : Cipluy et Mesvin (du canton de Mons) ; Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens) ; Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies). La partie de la province de Brabant comprenant le canton de Nivelles.

1^{er} DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :	Cantons de Dour et d'Antoing.
Belle-Vue, Baisieux et Boussu.	

2^e DISTRICT. — M. VANDENHEUVEL, A., Ingénieur, à Mons.

Chevalières et Grande Ma-chine à feu de Dour, Bonne-Veine.	Cantons de Tournai, Celles et Templeuve, et commune de Baudour.
--	---

3^e DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur, à Mons.

Espérance et Hautrage.
Blaton.
Agrappe-Escouffiaux.
(Division Escouffiaux.)

Canton de Boussu (moins les communes de Hautrage, Hornu, Quaregnon, Villerot et Wasmuël).

Canton de Quevaucamps; les communes de Sirault et Tertre du canton de Lens; les communes d'Hautrage et de Villerot du canton de Boussu.

4^e DISTRICT. — M. VAN MOLLE, E., Ingénieur, à Mons.

Agrappe-Escouffiaux.
(Division Agrappe.)
Hensies-Pommerœul et Nord
de Quiévrain.

Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harveng); les communes de Horrues, de Naast et de Soignies, du canton de Soignies; canton de Péruwelz; les communes de Sirault et Tertre du canton de Lens; les communes d'Hautrage et de Villerot du canton de Boussu.

2^e ARRONDISSEMENT.

MM. LIAGRE, E., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mons;
HOPPE, R., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien (moins les communes d'Enghien, Saint-Pierre-Capelle et Marcq), de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et de Cibly), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (moins la commune de Biévène) et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1^{er} DISTRICT. — M. DEMELENNE, E., Ingénieur, à Hyon.

Charbonnages :
Hornu et Wasmes et Buisson,
Grand-Hornu,

Cantons de Boussu (Hornu et Wasmuël), de Chièvres, de Mons (moins les communes de Cibly, Mesvin, Havré, Obourg, Ghlin et St-Symphorien), de Pâturages (Harmignies, Givry et Harveng).

Province de Brabant (Carrière de Bierghes).

2^e DISTRICT. — M. DURIEU, M., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Produits et Levant du Flénu

Cantons d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Lessines (moins les communes de Bois-de-Lessines et Biévène).

3^e DISTRICT. — M. BOULET, L., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Produit et Levant du Flénu
(siège Nord),
Rieu du Cœur,
Levant de Mons,
Bray,
Maurage et Boussoit.

Cantons de Boussu (Quaregnon), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (commune de Bois-de-Lessines), de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix), de Rœulx (Maurage, Bray, Estinnes-au-Val et Villers-St-Ghislain).

4^e DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur, à Hyon.

Charbonnages :
St-Denis, Obourg, Havré,
Strépy et Thieu,
Bois-du-Luc, La Barette et
Trivières.

Cantons de La Louvière (Houdeng - Aimeries, Houdeng - Gœgnies et Trivières), Enghien, Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), Mons (Ghlin, St-Symphorien, Havré et Obourg), Rœulx (sauf Estinnes-au-Val, Villers-St-Ghislain, Bray, Maurage, Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes et Vellereille-le-Sec).

3^e ARRONDISSEMENT.

MM. HARDY, Armand, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
DEFALQUE, P., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrues, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1^{er} DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu.
(moins la divis. de Houssu.)

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrines, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Epinois, Ressaix, Vellereille-lez-Brayeux, Waudrez et Haine-Saint-Pierre), de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Mignault et Vellereille-le-Sec), de La Louvière (commune de Haine-Saint-Paul).

2^e DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur, à Charleroi.

La Louvière et Sars-Longchamps,
Bois de la Haye,
Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu.
(Division de Houssu.)

Cantons de Binche (commune d'Anderlues), de La Louvière (communes de La Louvière et Saint-Vaast), de Seneffe (commune de Bois-d'Haine).

3^e DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur, à Charleroi.

Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (communes de Carnières et Morlanwelz), de Fontaine-l'Evêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussinès, d'Enghien et Ecaussines-Lalaing), de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).

4^e DISTRICT. — M. LINARD, Albert, Ingénieur, à Fleurus.

Beaulieusart et Leernes,
Nord de Charleroi.

Cantons de Fontaine-l'Evêque (communes de Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes et Souvret), de Soignies (communes de Braine-le-Comte, Hennuyères, Henripont et Ronquières) et de Seneffe (moins la commune de Bois-d'Haine).

4^e ARRONDISSEMENT.

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Marcinelle;

HARDY, L., Ingénieur principal, à Mont-sur-Marchienne.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1^{er} DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marcinelle (directions de Forchies et de Monceau).	Cantons de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Marchienne-au-Pont (communes de Monceau-sur-Sambre et de Goutroux), de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève). Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).
--	---

2^e DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Charleroi.

Sacré-Madame et Bayemont, Amercéeur, Centre de Jumet.	Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château.
---	--

3^e DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur, à Farciennes.

Charbonnages de Charleroi, Masse-Diarbois, Grand Conty-Spinois.	Cantons de Marchienne-au-Pont (communes de Marchienne-au-Pont et Landelies), de Gosselies (commune de Gosselies) et de Beaumont.
---	--

4^e DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marcinelle (direction de Marcinelle), Forte Taille, Bois du Cazier.	Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Marchienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.
---	---

5^e ARRONDISSEMENT.

MM. A. STENUIT, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
E. MOLINGHEN, Ingénieur principal, à Marcinelle.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies), la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1^{er} DISTRICT. — M. J. PIETERS, Ingénieur principal, à Montigny-sur-Sambre.

Poirier, Boubier, Petit-Try, Bois Communal de Fleurus.	La ville de Charleroi; le canton de Gosselies (moins les communes de Fleurus, Gosselies, Ransart et Wangenies).
--	---

2^e DISTRICT. — M. PAQUES, G., Ingénieur principal, à Montigny-sur-Sambre.

Carabinier, Nord de Gilly, Gouffre.	Les communes de Châtelet, Châtelineau, Couillet, Lambusart, Loverval, Farciennes et Pironchamps du canton de Châtelet.
-------------------------------------	--

3^e DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur, à Charleroi.

Noël, Baulet, Trieu-Kaisin.	Les communes de Gilly, Montigny-sur-Sambre et Lodelinsart du canton de Charleroi.
-----------------------------	---

4^e DISTRICT. — M. TRÉFOIS, A., Ingénieur, à Marcinelle.

Tergnée-Aiseau-Presles, Appaumée-Ransart, Centre de Gilly, Masses St-François.	Les communes de Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Gougnyes, Gerpinnes, Joncret, Pont-de-loup, Presles, Roselies et Villers-Poteries du Canton de Châtelet.
--	--

Les communes de Fleurus, Ransart et Wangenies du canton de Gosselies.

6^e ARRONDISSEMENT.

MM. VIATOUR, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;
LEGRAND, L., Ingénieur principal, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg. Partie Est de la province de Hainaut et partie Sud-Est de la province de Brabant.

1^{er} DISTRICT. — M. MARTELÉE, Jean, Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :
Tamines,
Groynne.

Mines métalliques :
Vedrin St-Marc.

Province de Namur : tout le service au Nord de la Sambre et de la Meuse, plus les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillot, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement de Marche.

Province de Brabant : les carrières et usines des cantons de Wavre, Perwez, Jodoigne et Genappe de l'Arrondissement de Nivelles.

2^e DISTRICT. — M. LEMAIRE, Georges, Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :
Falisolle,
Château,
Bonne-Espérance.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

Province de Hainaut : la commune de Lambusart.

3^e DISTRICT. — M. MARTENS, Joseph, Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :
Aiseau-Oignies,
Roton-Ste-Catherine.

Mines métalliques :
Bois-Haut,
Grand-Bois,
Chocrys.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse, sauf les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillot, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement d'Arlon.

Province de Hainaut : communes d'Aiseau et de Farciennes.

Les appareils à vapeur des voies navigables de Namur à Erquelines et d'Andenne à Givet.

7^e ARRONDISSEMENT.

MM. REPRIELS, A., Ingénieur en Chef-Directeur,
à Liège;

GILLET, Ch., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy (moins les communes de Attenhoven, Elixem, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden. Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Walsbetz, Vamont, Wanghe et Wezeren du canton de Landen) et cantons de Waremmes et de Hollogne-aux-Pierres de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Marihaye,
Ben, Bois-de-Gives et Saint-Paul,

Le canton judiciaire de Huy; la commune de Modave du canton de Nandrin; les communes des Awirs et d'Engis du canton

Arbre Saint - Michel, Bois
d'Otheit, Cowa et Pays de
Liège,
Siège Champ d'Oiseaux des
Charb. des Kessales-Artis-
tes et Concorde (fond).

Mines métalliques :

Maîtres de Forges et Cou-
thuin, Corphalie.

2° DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Kessales-Artistes et Concorde
(moins les travaux souter-
rains des sièges Champ
d'Oiseaux et Corbeau).

de Hollogne-aux-Pierres; le can-
ton judiciaire de Héron.

Le canton judiciaire de Hollo-
gne-aux-Pierres (moins les com-
munes d'Awans, des Awirs,
d'Engis, Grâce-Berleur, Hollo-
gne-aux-Pierres et Montegnée);
le canton judiciaire de Nandrin
(moins la commune de Modave);
le canton judiciaire de Ferrières;
la commune de St-Georges-sur-
Meuse du canton de Jehay-Bode-
gnée.

3° DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur, à Liège.

Gosson-La Haye et Horloz,
Siège Corbeau des Kessales-
Artistes et Concorde (fond).

Les cantons judiciaires de Wa-
remme, Jehay-Bodegnée (moins
la commune de Saint-Georges);
Avenues; les communes d'Awans,
Grâce-Berleur, Hollogne-aux-
Pierres, Montegnée du canton
de Hollogne-aux-Pierres; les
communes d'Avernas-le-Bau-
duin, Bertrée, Cras-Avernas,
Grand-Hallet, Lincent, Pellai-
nes, Petit-Hallet, Racour, Tro-
gnée, Wanzin du canton de Lan-
den.

Section de Sclessin de la com-
mune d'Ougrée du canton de
St-Nicolas-lez-Liège.

8° ARRONDISSEMENT.

MM. LEBENS, L., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

DELRÉE, A., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-
Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin
de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province
de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. DONEUX, M., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Sclessin-Val-Benoît,
Espérance et Bonne-Fortune,
Ans.

Les communes de Tilleur, de
Saint-Nicolas, Angleur, Ans et
Glain.

Les appareils à vapeur de la
navigation.

2° DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur, à Liège.

Bonne-Fin-Bâneux,
Patience et Beaujoc,
Grande Bacnure et Petite
Bacnure.

Les communes de Liège (1^e, 2^e,
3^e, 4^e, 7^e et 8^e divisions de poli-
ce), de Jupille, de Bressoux et
de Grivegnée.

3° DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur, à Bressoux.

Batterie,
Espérance, Violette et Wan-
dre,
Abhooz et Bonne-Foi-Hareng,
Belle-Vue et Bien-Venue.

Le canton de Fexhe-Slins et
les communes de Herstal, de
Vottem, de Wandre et de Liège
(5^e et 6^e divisions de police).

9^e ARRONDISSEMENT.

MM. ORBAN, N., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur, à Liège, secondé par M. MASSIN.

<p><i>Charbonnages :</i> Cockerill, Six-Bonnières, Minerie.</p> <p><i>Mines métalliques :</i> Vieille-Montagne, à La Calamine.</p>	<p>Les cantons de Seraing, de Louveigné, de Limbourg, d'Eupen, de Malmédy et de St-Vith; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.</p>
--	---

2^e DISTRICT. — M. Burgeon, C., Ingénieur principal, à Liège.

<p><i>Charbonnages :</i> Wérister, Herve-Wergifosse, Quatre-Jean.</p> <p><i>Mines métalliques :</i> Meuville-Bierleux et Werbomont, à Chevron.</p>	<p>Les cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.</p>
--	--

3^e DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

<p><i>Charbonnages :</i> Hasard-Cheratte, Micheroux, Argenteau-Trembleur, Ougrée.</p>	<p>Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.</p>
---	--

10^e ARRONDISSEMENT.

MM. VRANCKEN, J., Ingénieur en Chef-Directeur, à Hasselt.
MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg, Anvers, Flandre Orientale, Flandre Occidentale et la partie flamande des provinces de Liège, Brabant et Hainaut (moins les communes de Bierghes et Saintes).

1^{er} DISTRICT. — M. COOLS, G., à Hasselt.

Oostham-Quaedmechelen,
Beerlingen-Coursel,
Helchteren,
Zolder.

Les exploitations libres de minerais de fer des provinces d'Anvers et de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Hasselt, les usines métallurgiques des deux Flandres et des arrondissements d'Anvers et de Malines, les appareils à vapeur de l'arrondissement de Tongres à l'exception de l'entreprise du Canal Albert.

2^e DISTRICT. — M. MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt,
et M. FRÉSON, H., Ingénieur, à Hasselt.

Houthaelen,
Les Liégeois,
Winterslag.

Les exploitations libres de minerais de fer de la province de Brabant, les carrières souterraines de la province de Limbourg, les carrières à ciel ouvert du canton de Landen et des communes d'Everbecq, Biévène, Enghien, Marcq et Saint-Pierre-Cappelle, les usines métallurgiques de la province de Brabant des arrondissements de Hasselt et de Turnhout (moins celles de Beersse), les appareils à vapeur de l'arrondissement de Hasselt, du canton de Landen et des communes d'Everbecq, Biévène, Enghien, Marcq et Saint-Pierre-Cappelle.

3^e DISTRICT. — M. GÉRARD, P., Ingénieur, à Hasselt.

André Dumont sous Asch,
Sainte-Barbe et Guillaume
Lambert.

Les carrières à ciel ouvert des arrondissements de Tongres et des communes de Fouron-le-Comte, Mouland, Fouron-Saint-Pierre, Fouron-Saint-Martin et Terwen, les usines métallurgiques de l'arrondissement de Tongres et de Beersse, les appareils à vapeur des communes de Fouron-le-Comte, Mouland, Fouron-Saint-Pierre, Fouron-Saint-Martin et Terwen et de l'entreprise du Canal Albert.

SOMMAIRE DE LA 2^{me} LIVRAISON, TOME XXXIV

SERVICE DES ACCIDENTS MINIERS ET DU CRISOU

<i>Les accidents survenus dans les Charbonnages de Belgique pendant l'année 1928</i>	G. Raven	347
Accidents survenus dans les travaux souterrains :		347
Les accidents survenus dans les puits		373
Les accidents survenus dans les puits intérieurs		

MEMOIRE

L'exploitation par longues tailles (suite)	M. Nokin	387
--	----------	-----

NOTE

Les accidents mortels survenus pendant les années 1922 à 1931, dans les carrières à ciel ouvert et dans leurs dépendances surveillées par l'Administration des Mines	V. Firket	457
--	-----------	-----

BIBLIOGRAPHIE

<i>Solvants</i> , par Thos. H. Durrans, Chef du laboratoire de recherches de la firme A. Boake, Roberts et Cie, à Londres. — Traduit de la 2 ^e édition révisée, par J. Bibard, Ingénieur. — Un volume in-8 ^o carré de 207 pages, avec figures et nombreux tableaux dans le texte. — Relié : 75 fr. — Librairie Polytechnique Ch. Béranger, 1, quai de la Grande-Bretagne, Liège	A. Breyre	513
<i>Règlements et Instructions sur la Police des Mines</i> , recueillis et coordonnés par Ad. Breyre; 8 ^e édition. — R. Louis, éditeur, rue Bordons, 39, Ixelles. — 1933	G. R.	515

DIVERS

Le III ^e Congrès du Chauffage Industriel		517
L'Organisation Internationale de la Documentation Chimique		519

STATISTIQUES

Tableau des mines de houille en activité dans le royaume de Belgique, au 1 ^{er} janvier 1933		521
---	--	-----

CONSEIL DES MINES

Jurisprudence du Conseil des Mines de Belgique. — Année 1932	L. Joly et A. Hocedez	565
--	--------------------------	-----